



## **DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL**

### **COMMISSION DES ARBITRES**

**PV- N°3- DU MERCREDI 09/02/2022 EN VISIOCONFERENCE**

oO\*\*\*\*\*Oo

**Président** : M. Jacques FECIL

**Membres présents** : MM. Patrick BANNIER - David DOMINGUEZ CONDE – Philippe DE PASQUALE – Pascal FOIRET - Richard HUE – Frédéric MARTIN – Jean François MERIEUX (Responsable du Pôle Arbitrage) - Mathieu MOULIN – Arnaud SABLIERE.

**Membres excusés** : MM. Emmanuel AUBERT - Romain HENNACHE – Renaud PALMER – Samuel THOMAS.

oO\*\*\*\*\*Oo

Jacques FECIL ouvre la séance à 19h05.

Le Président remercie les membres de la CDA présents et excuse les membres absents.

#### **1°) Adoption de P.V. :**

Le procès-verbal de la réunion du 03/11/2021, publié le 09/11/2021 sur le site du DEF, est adopté à l'unanimité des membres présents.

oO\*\*\*\*\*Oo

#### **2°) Civilités :**

**Félicitations** : Jacques FECIL et la CDA adressent toutes leurs félicitations à :

- Nicolas MAHEUT et son épouse pour la naissance de leurs 2 filles.

**Condoléances** : Jacques FECIL et la CDA adressent toutes leurs sincères condoléances et assurent de leur profond soutien à :

- Frédéric MARTIN pour le décès de son grand père.

- Jimmy MARCONCINI pour le décès de son grand père.

**Rétablissement** : Jacques FECIL et la CDA adressent leurs souhaits de rapide rétablissement à :

- **Richard HUE, Yan GARDON et Olivier PRUVREL**, arbitres de notre district

- **Michel DANDEVILLE et Philippe PROST**, observateurs du DEF

- **Charles-Henri RAMARQUES**, délégué de la LFN

A la suite de leurs récents soucis de santé.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **3°) Stage des arbitres D1 :**

Le traditionnel stage des arbitres de D1 avait été fixé au samedi 19/02/2022. L'incertitude de la situation sanitaire, ainsi que le nombre important d'arbitres prévus en présentiel, ont incité la CDA à ne pas organiser ce stage pour cette saison.

Afin de pallier à ce fait, un questionnaire sous format « google form » sera envoyé à chaque arbitre D1 avec une date de réponse impérative. A défaut de retour du questionnaire dans les délais indiqués, une sanction, prévue dans le règlement intérieur de la CDA, sera prise à l'encontre des arbitres en infraction.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **4°) Préparation de l'examen d'arbitre stagiaire des 26, 27/02 et 05/03/2022 :**

Le prochain examen d'arbitre stagiaire se déroulera les 26, 27/02 et 05/03/2022. A ce jour, 9 candidats sont inscrits à cette formation.

Une relance, par publication sur le site du DEF, sera effectuée rapidement afin de compléter les inscriptions et permettre aux clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage de se mettre en conformité, en inscrivant d'éventuels candidats.

Une réunion de pré-formation avec les futurs candidats se tiendra en visioconférence le samedi 12/02/2022.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **5°) Sous-commission des jeunes :**

En l'absence excusée du président de la sous-commission, **Patrick BANNIER**, fait un point sur les activités de la S/C jeunes arbitres.

La prochaine réunion de la sous-commission est prévue le samedi 12 février à 9h00.

L'effectif actuel est de 47 arbitres JAD, dont 25 stagiaires. Il est à regretter la démission de 6 jeunes arbitres depuis le début de saison, pour diverses raisons.

Autre problème préoccupant concernant les jeunes stagiaires. Plusieurs d'entre eux sont en activité avec leur club et ne peuvent arbitrer le samedi après-midi. Ce fait est en contradiction avec les règles fixées lors de l'inscription à la formation. Un courrier sera adressé aux intéressés, ainsi qu'à leur club, afin de les responsabiliser sur leur situation en regard du statut de l'arbitrage.

Concernant les observations de ces jeunes (stagiaires et JAD), elles se poursuivent de manière régulière malgré la situation sanitaire. Il reste une vingtaine d'observations à effectuer. En cas de réussite des 9 candidats à venir, il faudra également organiser 27 observations supplémentaires d'ici à la fin de saison.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **6°) Formation R3 et D1 :**

**Richard HUE**, responsable de la formation fait un point étape sur cette formation. Il tient, au préalable à associer **Jason OSMONT**, qui l'assiste dans le suivi des candidats. Il regrette toutefois l'absence de réponse d'un candidat et informe de sa décision de le retirer de la liste des candidats à l'examen. Les 3 autres candidats travaillent avec sérieux et les résultats commencent à prendre forme.

L'amélioration de la situation sanitaire va permettre d'organiser de nouveau des formations en présentiel.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **7°) Désignations des arbitres :**

**Philippe DEPASQUALE**, responsable des désignations seniors, et **David DOMINGUEZ CONDE**, responsable des désignations jeunes, font un point de situation. Les problèmes sont toujours récurrents au niveau des jeunes avec de nombreuses indisponibilités, y compris au dernier moment, perturbant ainsi le travail des chargés de désignations.

Malheureusement ce problème semble, également, arriver en seniors. A ajouter à ce fait, la décision de désigner des assistants en R3 et en D1 qui perturbe grandement la couverture de la 3<sup>ème</sup> division seniors.

Un problème est évoqué par les chargés de désignation concernant les remplacements de dernière minute (après la fermeture des services administratifs du DEF). Un accès à la saisie des désignations sur « FOOT 2000 » permettrait une gestion plus rapide des remplacements (indisponibilité d'arbitres, terrains impraticables, forfait d'équipes, etc...). Malheureusement, les directives instaurées par la LFN et le DEF ne permettent pas cette possibilité. Une nouvelle demande sera effectuée par le président de la CDA.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **8°) Arbitrage futsal :**

**Pascal FOIRET**, responsable de la sous-commission futsal de la CDA, tient à remercier l'ensemble des arbitres futsal de notre district, pour les nombreuses sollicitations. Il tient également à souligner le sérieux de nos arbitres avec très peu de problèmes rencontrés depuis le début de la saison et ce, malgré un nombre accru de rencontres dirigées par des arbitres officiels.

La CDA tient également à remercier le comité directeur du DEF pour avoir répondu favorablement à sa demande d'arbitres supplémentaires lors des finales départementales.

**Pascal FOIRET** informe la CDA du report à une date ultérieure des finales départementales à la suite du retard pris dans le déroulement des compétitions en raison de la situation sanitaire.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **9°) Organisation des observations et parrainages :**

Une demande, émanant du district, concernant la définition des rôles respectifs des observateurs et des accompagnateurs des stagiaires, a été faite auprès du Président de la CDA. Une fiche de synthèse de ces rôles sera prochainement élaborée et présentée en CDA avant de la soumettre au comité directeur du DEF.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **10°) Courriers reçus :**

- **Jacques FECIL** informe la CDA des nouvelles conditions d'organisation de réunions en présentiel dans les locaux du DEF.
- **Mathieu MOULIN** évoque la réception d'un courrier du club de US RUGLES-LYRE demandant la désignation de 10 jeunes arbitres pour les 2 journées de leur tournoi annuel. Une réponse sera apportée.

oO\*\*\*\*\*Oo

### **11°) Questions diverses :**

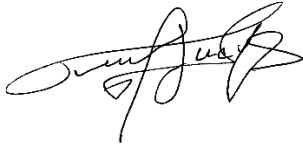
- **Patrick BANNIER** évoque l'inquiétude croissante de nombreux arbitres et observateurs devant l'augmentation importante des différents coûts supportés dans l'exercice de leur fonction (carburant pour les déplacements, etc...). La CDA prend note de cette remarque et se chargera de communiquer ces préoccupations au Comité Directeur du DEF pour suite à donner.
- **Pascal FOIRET** informe la CDA qu'une audition de 2 arbitres s'est tenue le 14/01/2022 au siège du DEF, en présence de 3 membres de la CDA. Les décisions ont été communiquées aux intéressés et aux membres de la CDA.
- **Pascal FOIRET** s'étonne de la désignation de certaines arbitres féminines sur des rencontres R3. Une réponse est apportée par le président de la CDA justifiant ce fait par une volonté fédérale du développement de l'arbitrage féminin.
- **Frédéric MARTIN** demande des précisions concernant les désignations d'arbitres sur des matchs avec un club où il aurait rencontré des problèmes précédemment. Le représentant de la CDA auprès de la commission de discipline (**Pascal FOIRET**) informe les chargés de désignations de ces cas particuliers afin d'éviter tout problème. Il est rappelé

qu'il appartient également aux arbitres concernés d'effectuer la démarche auprès des services administratifs.

oO\*\*\*\*\*Oo

Aucune autre question n'étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21H30.

**Le Président de la CDA,  
Jacques FECIL**



**Le Secrétaire de séance,  
Pascal FOIRET**

